



Etat récapitulatif trimestriel de la taxe de séjour au réel

(À renvoyer y compris en l'absence de taxe perçue sur le trimestre en cours)

A joindre à l'état de collecte trimestriel

Je soussigné (e)

Adresse

.....

Code postal Ville

Nom de l'hébergement

Adresse

.....

Code postal Ville

Déclare avoir encaissé pour la période

Du au

La somme deeuros

Incluant la taxe additionnelle de 34 %

Signature :

N.B. : les états trimestriels sont à retourner avec l'extrait du registre au plus tard le 15 du mois suivant au Bureau d'Information Municipal Place du Centenaire 06530 Peymeinade ou à vbauger@peymeinade.fr